REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 11 AVRIL 2024

Date de convocation: 5 AVRIL 2024

Date d'affichage:

5 AVRIL 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 21

Présents :

16

Votants:

20

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS: MM.

RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe, + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + GLORIA D. +

BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES: MM.

CLOSSE E. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

+ BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à MURCIA B.

ABSENTS : MM.

J. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2024-02-04

OBJET

Adoption du Budget Primitif 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 octobre 2023, adoptant l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget de la commune d'Haveluy, à compter du 1er janvier 2024 (plan de compte abrégé);

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux communes ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie en date du 27 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

APPROUVE le Budget Primitif 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Budget Primitif	Restes à réaliser	Résultat reporté 002	Total
	2024 (VOTE)	N-1		
DEPENSES	2 817 700,00	0	0	2 817 700,00
RECETTES	2 817 700,00	0	0	2 817 700,00

INVESTISSEMENT	Budget Primitif	Restes à réaliser	Résultat reporté 001	Total
	2024 (VOTE)	N-1		
DEPENSES	195 900,00	0	0	195 900,00
RECETTES	195 900,00	0	0	195 900,00

PRECISE que le Budget Primitif 2024 a été voté :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Par chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement », sans vote formel sur chacun des chapitres.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

DELIBERATION RENDUE EXECUTO Transmise à la Sous-Préfectur Pour extrait conforme, Publiée ou notifiée le

La secrétaire de séance, CUMENT CERTIFIE CONFO

Le Maire,

Mariette MAYEUX

Jean-Paul RYCKELYNCK